

Paray-le-Monial, le 8 janvier 2014

Chers Amis,

Les Amis de la Basilique sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2014. Que cette année soit pour vous pleine de paix et de joie et nous donne l'occasion de vous rencontrer dans les manifestations organisées par l'association.

C'est ainsi que le samedi 23 mars 2013, une quarantaine de membres de l'association se sont retrouvés pour visiter les sites clunisiens de Pouilly-les-Feurs et Pommiers

Dans le même esprit, nous vous proposons de poursuivre la découverte des sites clunisiens de notre région. Le **29 mars 2014** est prévue la visite du **site clunisien de Nantua**, sous la direction de Nicolas Reveyron. Sur le trajet, nous en profiterons pour découvrir le site exceptionnel de Brou, magnifique joyau du XV^{ème} siècle. Vous trouverez joints à ce numéro une description plus précise de ce voyage et un bulletin d'inscription.



Les Rendez-Vous d'Automne 2013 «*Bêtes, monstres et animaux fantastiques dans l'art médiéval*» ont retrouvé l'assistance habituelle de nos colloques. Parmi les interventions, toutes très intéressantes, celle d'Hélène Gambier sur la baleine au Moyen-Age nous a permis de découvrir fin octobre, dans une petite église du Clunisois, une peinture représentant ce fameux «cétus», baleine aux dents acérées prête à dévorer Jonas.

Cette année les Rendez-Vous d'Automne auront lieu **les 4 et 5 octobre 2014** et le thème en sera :

«Les Territoires du Ciel, saints et saintes du Moyen-Age».

Retenez dès à présent ce week-end dans vos agendas !

Dans la prolongation des Rendez-Vous d'Automne, les membres du bureau et quelques autres prennent une journée de convivialité. Nous avons ainsi visité le samedi matin 20 octobre les églises de Gourdon et de Mont-Saint-Vincent puis l'après-midi quelques églises peu connues du Clunisois dont les églises de Burzy, Saint-Clément-sur-Guye, Vaux-en-Pré, Saint-Maurice-des-Champs et Burnand. C'est dans cette petite église à nef unique de la fin du XI^{ème}, que nous avons redécouvert des peintures du XII^{ème} et XV^{ème} représentant le Christ en Majesté, le cortège des apôtres et l'épisode de Jonas.

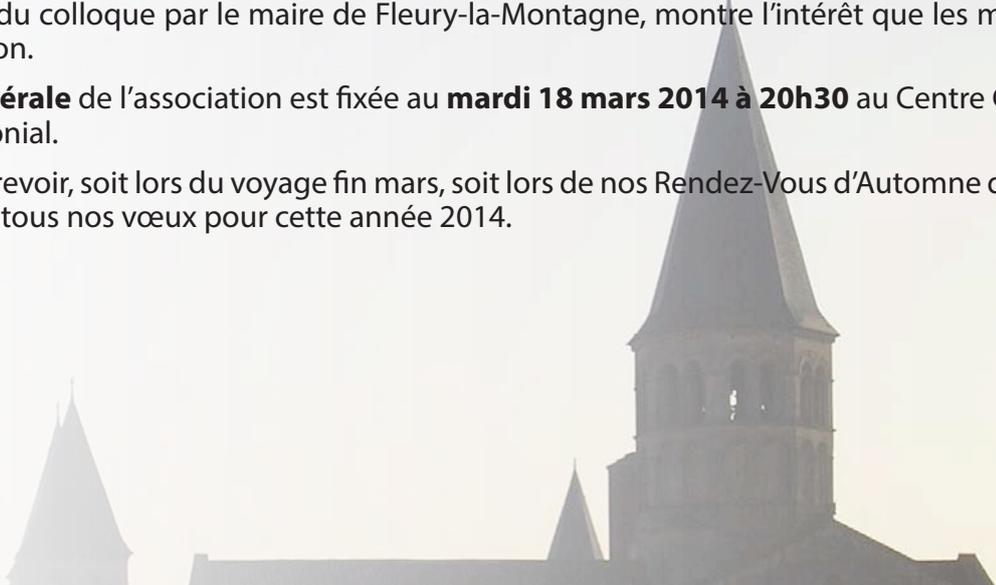
Vous trouverez sur le site internet, <http://www.amis-basilique-paray.com>, les compte-rendus de ces voyages avec davantage de détails et des photos ; ainsi qu'une fiche d'inscription pour le voyage du 29 mars à Brou et Nantua et le bulletin de renouvellement de votre adhésion pour 2014.

Nous continuerons de travailler cette année en collaboration avec les différentes mairies du Charolais-Brionnais. L'accueil reçu lors du colloque par le maire de Fleury-la-Montagne, montre l'intérêt que les maires peuvent porter à notre association.

L'Assemblée Générale de l'association est fixée au **mardi 18 mars 2014 à 20h30** au Centre Culturel et des Congrès de Paray-le-Monial.

En espérant vous revoir, soit lors du voyage fin mars, soit lors de nos Rendez-Vous d'Automne début octobre, nous vous renouvelons tous nos vœux pour cette année 2014.

Le Président



Les rendez-vous d'automne 2014

«**LES TERRITOIRES DU CIEL.**

SAINTS ET SANCTUAIRES AU MOYEN AGE»

On dit, depuis Jean Chrysostome, que chaque messe et chaque office chanté sur terre est accompagné, au ciel, par les chants des anges. De fait, dans la pensée médiévale, les saints et les anges accompagnent la vie des fidèles. L'assemblée qu'ils forment au ciel se reflète dans la géographie terrestre : villes et villages portent nombreux le nom d'une sainte, d'un saint ou d'un archange.

Cette géographie, qui mêle parfois les bois et les champs à la sainteté, possède une haute signification : Bois-Sainte-Marie invoque la Vierge protectrice, Saint-Germain-en-Brionnais évoque un grand évêque d'Auxerre, Saint-Sernin-des-Bois est le jumeau de Saint-Saturnin-des-Bois, devenu Vauban... Mais elle représente aussi un réseau serré de relations : les Saint-Martin ne sont pas toujours étrangers à Autun, les Saint-Pierre peuvent renvoyer à Cluny et Sainte-Radegonde, en visite dans le Morvan, vient de Poitiers ...

Malgré une réelle ampleur, qui inclut des saints rares, comme Laroche-Saint-Cydroine ou Saint-Point, la toponymie ne reflète pas l'extraordinaire diversité des saints honorés dans des sanctuaires dispersés sur le territoire, petite église au milieu des champs ou grande basilique urbaine. Les saints ont suscité des dévotions très locales ou, comme Lazare ou la Madeleine, des pèlerinages de grande ampleur : installés sur des voies de circulations héritées souvent des aménagements romains, ils mesurent leur popularité à l'échelle de l'Europe médiévale.

Mais dans tous les cas de figures, et encore plus nettement dans les petits sanctuaires épargnés par les changements de mode, voire dans les sites naturels à peine aménagés comme les sources guérisseuses, apparaissent d'émouvantes traces de dévotion, qui nous parlent de l'espoir des pèlerins ou du bonheur des fidèles exaucés. Ainsi, Paray-le-Monial possède encore un émouvant sanctuaire à répit, Notre-Dame-de-Romay, où les enfants morts-nés retournaient à la vie juste le temps de recevoir le baptême.

Nicolas Reveyron

Professeur d'Histoire de l'art et Archéologie, IUF
Université Lyon 2



Histoire du Prieuré de Paray :

Le Mur de la Discorde

Les relations entre les religieux du monastère de Paray et leur abbé n'ont été que rarement idylliques, surtout depuis que les revenus du prieuré avaient été rattachés à la manse abbatiale en 1342, ce qui signifiait que l'abbé de Cluny percevait les 2/3 des revenus du monastère dont 1/3 servait à l'entretien des habitations. La communauté percevait le troisième tiers. Parmi les nombreux sujets de querelle qui constituent une véritable saga judiciaire au cours des siècles, voici l'histoire d'un mur qui se déroule pendant le séjour forcé du Cardinal de Bouillon dans ses terres abbatiales à la fin du règne de Louis XIV.

Rappelons que depuis Jean de Bourbon, qui en commença la construction en 1485, et Jacques d'Amboise, qui la termina en 1515, les abbés de Cluny disposaient immédiatement à côté du prieuré, d'un vaste et imposant château abbatial, doté de grands jardins et clos de murs. La construction de cet édifice à proximité immédiate du monastère n'allait pas manquer de créer des problèmes, d'autant que pour le construire, les abbés avaient certainement confisqué des terres appartenant au monastère.

Au début du 17^e siècle, le Cardinal de Guise, abbé de Cluny depuis 1612, chargea Dom Veny d'Arbouze de travailler au rétablissement de la discipline régulière. Celui-ci fit approuver en 1621 les nouveaux statuts de l'ordre. Mais les réformes sévères envisagées furent l'objet de nombreuses résistances. Depuis cette époque l'ordre se divisa entre deux observances : l'Ancienne et l'Étroite appelée aussi la Stricte Observance, chacune élisant dans des assemblées séparées lors des chapitres généraux de l'ordre, ses propres supérieurs. Pour mettre fin à cette division, Richelieu en 1635, puis Mazarin en 1654, tous deux abbés de Cluny, essayèrent en vain de réunir l'ordre de Cluny à d'autres ordres monastiques en utilisant l'autorité royale : lettres patentes, décision du Conseil d'Etat, décision du Grand Conseil. Les deux observances conservèrent pourtant leur autonomie et prirent l'habitude de régler leurs différends par des appels au Grand Conseil du roi. Depuis 1672, l'ordre est géré par Paul Pélisson, administrateur nommé par le roi.

C'est cette situation que le Cardinal de Bouillon trouvera à sa nomination comme abbé de Cluny en 1685.

Les protagonistes (ou les forces en présence)

Le Cardinal de Bouillon

Pour comprendre le problème, il faut tracer un bref portrait du Cardinal de Bouillon, auquel saint

Simon a consacré quelques pages cruelles : le grand seigneur plein de morgue, cardinal à 26 ans, se brouillant deux fois avec Louis XIV (la deuxième pour avoir essayé de démontrer à l'aide de faux documents que sa famille était antérieure à la famille royale), abbé commendataire de Cluny se mêlant de gérer et de réformer son ordre au lieu de toucher tranquillement ses revenus, etc. Ajoutons pour compléter le tableau, le rôle considérable qu'il joua au conclave de Rome lors de l'élection de deux papes. Pourquoi un personnage si considérable s'obstine-t-il à se disputer pour des broutilles avec les moines de Paray ? Nous le découvrirons par la suite.

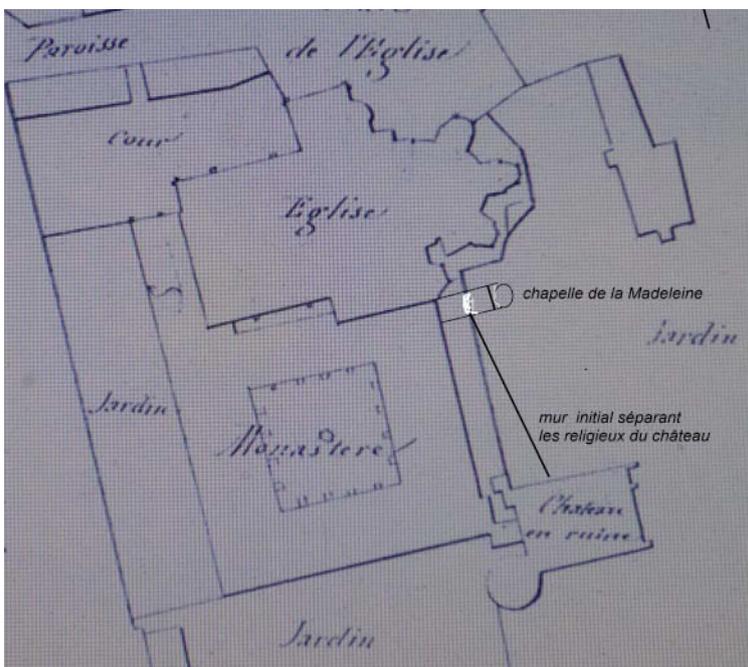
Les moines du monastère de Paray

En 1700, au moment où débute cet épisode, le monastère de Paray ne compte que 5 moines qui appartiennent désormais tous à la mouvance réformée (l'Étroite Observance). Ils sortent d'une période confuse marquée par les querelles internes avec quelques moines de l'Ancienne Observance, pendant laquelle le monastère (cf le compte rendu de visite de 1644) a visiblement été laissé à l'abandon.

Les murs de la discorde !!!

Pour marquer ce renouveau, mais aussi parce que leur monastère est en très mauvais état, ils décident de le reconstruire. Ils obtiennent pour cela l'accord de leur abbé, le fameux Cardinal de Bouillon qui délègue par lettre du 8 juin 1702 un notable du charolais, l'abbé d'Amanzé pour poser en son nom la première pierre du nouvel édifice.

Un plan inspiré du plan de 1841, permettra une meilleure compréhension des épisodes qui vont suivre.



Quelque temps après, le Cardinal de Bouillon prend idée de faire construire une galerie couverte joignant son château au chœur de l'église. Pour mener ce projet à bien, il fallait procéder à d'importants aménagements à la limite des deux propriétés bornées par un mur construit par les moines il y a longtemps. Le projet de l'abbé nécessitait en effet le déplacement de l'ancien mur, mais aussi la démolition d'une très ancienne chapelle située au sud-est de l'église, la chapelle de la Madeleine ou de Notre-Dame, «dans laquelle chapelle sont enterrés quantités de leurs religieux et même les fondateurs dudit doyenné et bienfaiteurs» et à laquelle les moines sont très attachés. Il propose ce projet à la communauté de Paray en décembre 1702. Celle-ci qui se compose de 5 moines se réunit sous la présidence de Dom Laurent Borthon prieur claustral le 12 décembre et transmet au Cardinal l'acte «[...] dressé par moi secrétaire de la communauté le 12^e jour de décembre 1702 Dom J. Piednuz secrétaire.».



Ce texte (ADSL H 236 1 et 5) confirme la démolition du dortoir et le démarrage des nouvelles constructions d'un bâtiment qui doit être, on l'apprend, l'infirmerie. Il confirme aussi l'existence de la chapelle Notre-Dame proche de l'infirmerie, ou se trouve le tombeau du fondateur du prieuré, cette chapelle comportant un chœur et une nef séparés par une arcade. Les religieux donnent au Cardinal leur accord pour construire la galerie à condition de modérer sa demande et de se contenter de prendre 6 pieds de terrain au lieu de 40 et de n'abattre que le chœur de la chapelle au lieu de la chapelle tout entière par respect pour leurs défunts, et pour laisser de l'espace à leur futur bâtiment. En cas de non-respect de cette demande, ils annoncent, avec beaucoup de déférence mais aussi de détermination, qu'ils feront appel au «Grand Conseil du Roy».

Cette proposition n'est pas du tout du goût du Cardinal qui «[...] ne manque pas de leur faire plusieurs menaces et entre autres celle de les priver de la jouissance et même de l'entrée du jardin qu'elle dit être de son château [...]»

Une nouvelle réunion de la communauté a donc



lieu le 19 mai 1703. Constatant que le Cardinal ne souhaite pas se contenter des 6 pieds de terrain le long de la grande muraille, les religieux «[...] consentent dès à présent qu'ils puissent faire construire la galerie tirer une muraille en droite ligne du pignon de son logis abbatial jusqu'à une grande fenêtre qui regarde le grand autel de l'église la dite galerie étant au delà de la muraille du côté de la cour de son logis abbatial [...]»

Nous savons par H 236 19 que le mur qui sépare la cour du logis abbatial de la cour des religieux venait du coin de l'église pour joindre la façade du château dont elle renfermait le tiers de la longueur de la façade.

Le Cardinal profita de la permission du 19 mai, pour abattre ce mur qui cachait en partie sa façade pour construire un nouveau mur sur leur propre terrain (voir le plan ci-dessus). Cette construction nécessitait la démolition de la chapelle Notre-Dame ainsi qu'une tour à latrines qui se trouvait entre son château et le nouveau bâtiment des religieux, prenant ainsi «[...] plus de trente pieds en largeur et plus de cent en longueur sur leur propre terrain sans leur rien donner pour les indemniser.»

Nous manquons de documents pour cette époque mais on peut imaginer que les relations entre les religieux, qui construisent leur nouveau bâtiment beaucoup plus grand que l'ancien, et le Cardinal, qui veut construire sa galerie, se sont alors rapidement dégradées. Pour commencer, le Cardinal retire aux moines le 22 septembre 1703 la permission donnée en 1685 d'utiliser le jardin situé dans l'enclos de son château.



Mais durant ces épisodes le Cardinal de Bouillon, en tant qu'abbé de Cluny, entre en conflit avec les moines de son ordre à la suite des chapitres de 1701 et 1704. Le Cardinal veut nommer ou présider à l'élection des supérieurs des Réformés contrairement à l'usage. Ce conflit sera tranché par un arrêt du Grand Conseil du Roi du 30 mars 1705 qui maintient les Réformés dans leurs droits d'élire seuls leurs supérieurs.

Les moines qui ne sont pas naïfs savaient que depuis l'Assemblée Générale de Cluny de 1705 le Cardinal avait pris en grippe les religieux réformés de la Stricte Observance et s'était promis de «[...] leur faire tout le mal qu'il pourrait si l'arrêt rendu au Grand Conseil était confirmé par le Roy en son Conseil d'Etat». H2366

Furieux de l'opposition des moines clunisiens, le Cardinal Abbé s'en prend aux malheureux parodiens.



Il essaie d'abord d'empêcher les moines de poursuivre leur construction faite «[...] en dépit de nos volontés et de nos ordres mais même de nos conseils et de nos avertissements les plus remplis de charité et d'affection pour eux et dans la seule vue de les empêcher de faire un bâtiment considérable lequel dans la suite leur deviendrait inutile». Puis, les moines ayant désobéi et construit leur bâtiment, il veut ensuite leur interdire d'ouvrir des fenêtres donnant sur la cour de son château abbatial, «[...] A ces causes nous avons estimé devoir leur renouveler par ces présentes la défense verbale que nous leur avons déjà faite de tirer des jours sur la grande cour de notre château abbatial dans les bâtiments qu'ils font [...]».

Le bâtiment ayant grandi et les fenêtres étant déjà posées, le Cardinal a recours à un dernier expédient au début de l'année 1708. Il fait élever de trois pieds (un peu moins d'un mètre) le nouveau mur construit en 1703, ce qui entraîne une protestation des moines en date du 9 juin : «[...] ils s'opposent dès à présent à une plus haute élévation du dit mur de séparation de la cour abbatiale avec la leur et même de se pourvoir quoique avec un mortel chagrin, devant nos Seigneurs du Grand Conseil. Ce jourd'huy 9ème jour du mois juin 1708.»

La réaction du Cardinal à cette menace est foudroyante...(fin du premier épisode)

Bernard Durand et Jean-Noël Barnoud

Amis de la Basilique

25 avenue Jean-Paul II - 71600 PARAY-LE-MONIAL

Tel : 03 85 81 10 92 - Email : amisbasiliqueparay@wanadoo.fr

<http://amis-basilique-paray.fr/>